

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, tenue le 9 septembre 2019, à 20 h 00, à la salle municipale, sous la présidence de monsieur le maire Jean-Pierre Turcotte.

M. Jean-Pierre Turcotte, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

Sont également présents (es) :

| | |
|----------------------------|--|
| Mesdames les conseillères: | Sylvie DeBlois Lucie Michaud |
| Messieurs les conseillers: | Yves Lévesque Bruno Simard Richard Therrien Marc-Antoine Turcotte |

La directrice générale /secrétaire-trésorière, Mme Sylvie Beaulieu, agit comme secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal du 5 août 2019 ainsi que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 septembre 2019.
3. Suite de ces séances.
4. Correspondances.
5. Adoption des dépenses.
6. Résolution accordant le contrat pour le déneigement.
7. Résolution compagnonnage profil OTUND de M. Roch Fournier.
8. Résolution achat fenêtre terrain de balle.
9. Résolution réparation clôture terrain de balle.
10. Divers.
 - 10.1 Campagne de financement Association Bénévole de l'Île-d'Orléans.
 - 10.2 Résolution offre de service Englobe.
 - 10.3 Résolution offre CGEI.
11. Rapport des élus sur les divers comités.
12. Période de questions.
13. Levée ou ajournement de la séance.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

19-96 **Sur une proposition de Richard Therrien, Appuyée par Lucie Michaud, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que l'ordre du jour précité soit adopté.**

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AOÛT 2019 AINSI QUE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2019.

19-97 **Sur une proposition de Marc-Antoine Turcotte, Appuyée par Bruno Simard, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2019, ainsi que du procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 septembre 2019.**

3. SUITE DE CES SÉANCES.

4. CORRESPONDANCES.

5. ADOPTION DES DÉPENSES.

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes à payer soumise par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

19-98

Sur une proposition de Bruno Simard, Appuyée par Sylvie DeBlois, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser le paiement des factures du mois d'août totalisant 88 483.45 \$ ainsi que les comptes à payer au montant de 115 668.67 \$ et que le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.

6 RÉSOLUTION ACCORDANT LE CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT.

Résolution accordant le contrat de déneigement 2019-2022

Attendu que le conseil municipal a pris connaissance de la seule offre reçue pour le déneigement.

Attendu que le soumissionnaire respectait les exigences du devis.

19-99

En conséquence, sur une proposition de Bruno Simard, Appuyée par Marc-Antoine Turcotte, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères), d'accorder le contrat à M. Luc Létourneau selon les Annexes et montants décrits ci-dessous.

ANNEXE A : Route du Mitan, soit du chemin Royal jusqu'à l'entrée donnant accès à la grange du 1023, rte du Mitan.

| | | |
|--|------------------|-------------------------|
| <u>Ventilation par année (taxes incluses)</u> | 2019-2020 | <u>5 600 \$</u> |
| | 2020-2021 | <u>5 800 \$</u> |
| | 2021-2022 | <u>5 900 \$</u> |
| | TOTAL : | <u>17 300 \$</u> |

ANNEXE B : Chemin du Verger, rue André Biéler, et rue Eudore-Létourneau

| | | |
|--|------------------|-------------------------|
| <u>Ventilation par année (taxes incluses)</u> | 2019-2020 | <u>4 800 \$</u> |
| | 2020-2021 | <u>4 900 \$</u> |
| | 2021-2022 | <u>4 900 \$</u> |
| | TOTAL : | <u>14 600 \$</u> |

ANNEXE C : Cour arrière de la salle municipale, nouveau stationnement (emplacement ancienne patinoire d'un superficie d'environ 70 X 180). Entrée donnant accès l'école et une partie de la cour de ladite école

| | | |
|--|----------------|-------------------------|
| <u>Ventilation par année (taxes incluses)</u> | 2019-2020 | <u>5 900 \$</u> |
| | 2020-2021 | <u>6 000 \$</u> |
| | 2021-2022 | <u>6 000 \$</u> |
| | TOTAL : | <u>17 900 \$</u> |

ANNEXE D : Stationnement en face du gymnase adjacent à la route du Mitan, entrée « ouest » donnant accès au poste incendie contigu à la route du Mitan, l'entrée du poste à incendie adjacente au chemin Royal et citerne attenante à l'entrée « est » de la cour de l'école

| | | |
|--|----------------|------------------------|
| <u>Ventilation par année (taxes incluses)</u> | 2019-2020 | <u>1 900 \$</u> |
| | 2020-2021 | <u>2 000 \$</u> |
| | 2021-2022 | <u>2 200 \$</u> |
| | TOTAL : | <u>6 100 \$</u> |

ANNEXE E : Stationnement de l'église Sainte-Famille Ile d'Orléans

| | | |
|--|----------------|------------------------|
| <u>Ventilation par année (taxes incluses)</u> | 2019-2020 | <u>2 800 \$</u> |
| | 2020-2021 | <u>2 900 \$</u> |
| | 2021-2022 | <u>3 000 \$</u> |
| | TOTAL : | <u>8 700 \$</u> |

ANNEXE F : Trottoir – côté « Ouest » du village « incluant le nouvel aménagement reliant l'ouest à l'est.

| | | |
|--|----------------|-------------------------|
| <u>Ventilation par année (taxes incluses)</u> | 2019-2020 | <u>6 000 \$</u> |
| | 2020-2021 | <u>6 200 \$</u> |
| | 2021-2022 | <u>6 400 \$</u> |
| | TOTAL : | <u>18 600 \$</u> |

ANNEXE G : Trottoir – côté « Est » du village

| | | |
|--|----------------|-------------------------|
| <u>Ventilation par année (taxes incluses)</u> | 2019-2020 | <u>4 600 \$</u> |
| | 2020-2021 | <u>4 700 \$</u> |
| | 2021-2022 | <u>4 800 \$</u> |
| | TOTAL : | <u>14 100 \$</u> |

ANNEXE H : Taux horaire

| | | |
|--|------------------|-------------------------|
| <u>Ventilation par année (taxes incluses)</u> | 2019-2020 | <u>125.00 \$</u> |
| | 2020-2021 | <u>125.00 \$</u> |
| | 2021-2022 | <u>125.00 \$</u> |

7. RÉSOLUTION COMPAGNONNAGE PROFIL OTUND DE M. ROCH FOURNIER.

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de l'offre de service concernant le compagnonnage de M. Roch Fournier.

19-100 **Sur une proposition de Yves Lévesque, Appuyée par Lucie Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter l'offre de service de M. Jean-Pierre Lefebvre, pour un montant forfaitaire de 2 800 \$ incluant les taxes.**

8. RÉSOLUTION ACHAT FENÊTRE TERRAIN DE BALLE.

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de deux soumissions concernant le remplacement des fenêtres.

19-101 **EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de Marc-Antoine Turcotte, Appuyée par Bruno Simard, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères), d'autoriser l'achat des fenêtres chez Giguère Portes et fenêtres Inc. au montant de 2 323.05 \$ incluant les taxes.**

9. RESOLUTION REPARATION CLOTURE TERRAIN DE BALLE.

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de l'estimé pour la réparation de la clôture au terrain de balle.

19-102 **EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de Bruno Simard, Appuyée par Sylvie DeBlois, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères), d'autoriser les réparations au montant de 660 \$ (plus taxes).**

10.DIVERS.

10.1 CAMPAGNE DE FINANCEMENT ASSOCIATION BENEVOLE DE L'ILE-D'ORLEANS.

Attendu que le conseil municipal a pris connaissance de la demande de l'Association Bénévole de l'Île-d'Orléans, afin de participer à la campagne de financement.

19-103 **EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de Richard Therrien, Appuyée par Yves Lévesque, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères), d'accorder un montant de 400 \$ à l'organisme.**

10.2 RESOLUTION OFFRE DE SERVICES ENGLOBE.

ATTENDU QU'UN CONTRAT fut accordé pour la construction d'un trottoir et gestion de l'eau lors de la séance du 3 septembre dernier.

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la proposition d'Englobe pour la surveillance des travaux.

19-104

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de Lucie Michaud, **Appuyée par** Richard Therrien, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères)**, d'accepter l'offre de service et autorise la Directrice générale et secrétaire trésorière à signer l'offre tel que déposée.

10.3 RESOLUTION OFFRE CGEI

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la proposition de CGEI.

ATTENDU QUE la proposition consiste à la vidange des boues effectuées par traitement microbiologique.

19-105

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de Sylvie DeBlois, **Appuyée par** Marc-Antoine Turcotte, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères)**, d'accepter l'offre de service au montant de 1 900 \$ (plus taxes) et autorise la Directrice générale et secrétaire trésorière à signer l'offre tel que déposée.

11. RAPPORT DES ELUS SUR LES DIVERS COMITES.

12. PERIODE DE QUESTIONS.

13. LEVEE OU AJOURNEMENT DE LA SEANCE.

19-106

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20 h 45.

Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice générale Secrétaire-trésorière

Jean-Pierre Turcotte, Maire

Je, Jean-Pierre Turcotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142 (2) du Code municipal*.